





Foire aux questions

COMMENT GARANTIR UN CHOIX LE PLUS LARGE POSSIBLE AUX ÉLÈVES ?

Outre les fonds de la bibliothèque d'école, vous pouvez entrer en contact avec votre médiathèque de secteur pour envisager une modalité de prêt particulière. Il est aussi possible de solliciter le don de livres afin d'enrichir les propositions et de faire en sorte que les élèves partent en vacances avec un livre. Les sollicitations de dons peuvent être faites auprès des familles. Un partenariat avec le CDI du collège de secteur est aussi envisageable.

UN ÉLÈVE PEUT-IL EMPRUNTER PLUSIEURS LIVRES ?

Il est tout à fait possible de favoriser les férus de lecture mais il est aussi important que le modèle choisi garantisse à chaque élève d'avoir un exemplaire avec lequel partir en vacances.

TOUS LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DOIVENT-ILS PARTICIPER À « CET ÉTÉ, JE LIS » ?

L'opération cible les élèves du CP au CM1, les élèves de CM2 profitant du *Livre de l'été*. Chaque école est invitée à participer au projet mais il est possible de cibler un niveau ou une classe et de faire rayonner l'opération sur toute l'école.

QUE FAIRE SI UN ÉLÈVE CHANGE D'ÉCOLE ?

Si un élève change d'école dans l'été et que ce changement est anticipé, il sera intéressant de lui offrir un livre en passant par le système du don.

COMMENT FAIRE VIVRE CE PROJET AU SEIN DE MON ÉCOLE ?

Il est tout à fait possible de s'appuyer sur les dispositifs existants comme le *Quart d'heure de lecture*, les textes tirés de prix (*Incorruptibles...*) ou le répertoire issu des Petits Champions de la Lecture. L'expérience de lecture des élèves, leur capacité à échanger sur leurs ouvrages préférés.

COMMENT M'ASSURER QUE LES LIVRES SOIENT BIEN RENDUS À LA RENTRÉE ?

Le dispositif cible les élèves du CP au CM1 afin de s'assurer que les ouvrages soient de retour à la rentrée. Le courrier de la DGESCO propose des pistes de solutions.

COMMENT FAIRE VIVRE LE PROJET AU SEIN DE MA PÉDAGOGIE ?

L'opération peut s'inscrire dans la continuité d'une action pédagogique autour du livre et de la lecture (*Petits Champions de la lecture*, prix littéraire, ...). Il est aussi possible de penser une action au retour des vacances pour inciter les élèves verbaliser sur leur expérience estivale de lecteur.

L'OPÉRATION SE LIMITE-T-ELLE AU CADRE DE L'ÉCOLE ?

Les partenaires de la lecture publique organisent tout au long de l'été différentes actions favorisant la pratique de la lecture. Elles peuvent être très locales avec des actions proposées par les médiathèques de secteur ou plus larges comme l'opération *Partir en livre* qui propose un recensement d'actions sur le territoire. Ces informations peuvent être relayées aux parents.

